

# Informations Générales

## Que faire après la licence de Psychologie ?

### Différentes possibilités

- **Poursuite en master de Psychologie sur concours sélectif** pour devenir psychologue
- **Poursuite d'études dans d'autres formations** (Master, Licence pro, DU...) pour exercer un métier pour lequel les connaissances en psychologie sont utiles :
  - ✓ les métiers en lien avec l'éducation (professeur.e des écoles...)
  - ✓ les métiers de la santé (infirmier.ère, ...)
  - ✓ les métiers du social (assistant.e de service social, éducateur.rice spécialisé.e ou de jeunes enfants, conseiller.ère d'insertion)...

**La Licence de psychologie n'est pas professionnalisante et ne permet pas directement et automatiquement de devenir psychologue**



### Quelques chiffres à avoir en tête

**En France, chaque année, environ :**

- 10 000 étudiants diplômés en licence ;
- 4800 places offertes en Master de psychologie ;
- 140 000 candidatures à l'entrée en master de psychologie déposées par 14 000 candidats ;
- 35% des candidats admis en master ;
- Plus de 80 000 psychologues en exercice

**À l'UT2J, chaque année, environ :**

- 370 places offertes en master
- Près de 8600 candidatures à l'entrée en master
- Une pression sélective très variable en fonction des parcours : de 9 à 37 candidatures pour 1 place offerte



### Sélection en master de Psychologie

- [monmaster.gouv.fr](http://monmaster.gouv.fr) = une plate-forme nationale pour s'informer et candidater en master
- Nombre de vœux limités par étudiant
- Pas de hiérarchie des vœux
- Examen des candidatures par une commission d'admission du parcours visé (pas d'algorithme)
- Évaluation du dossier collégiale et multicritère
- Dépôt des candidatures en mars
- Phase principale d'admission (réponses des formations et décisions des étudiants) durant la première quinzaine de juin

### Critères de sélection les plus fréquents

- ✓ la qualité académique du dossier
- ✓ la motivation à intégrer la formation
- ✓ la qualité du projet d'étude et professionnel
- ✓ la richesse et la diversité des expériences professionnelles et/ou associatives et de mobilité
- ✓ la capacité à présenter et élaborer sur ses compétences et connaissances acquises
- ✓ la cohérence des expériences (universitaire, professionnelle, ...) et des projets avec les objectifs de la formation
- ✓ la qualité de présentation du dossier